



École secondaire les Etchemins

3724, rue des Églises, Lévis, secteur Charny (Québec) G6X 1X4
Téléphone : 418 834-2462 Télécopieur : 418 832-9045
Courriel : etchemins@csnavigateurs.qc.ca
Site Internet : www.esle.qc.ca



APPROUVÉ LE _____ 2020

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
1^{ER} SÉANCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS

PROCÈS-VERBAL

de la séance tenue le 29 septembre 2020, à 19 h, rencontre virtuelle

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

Représentants (parents)			
Alexandre Roger	P	Vincent Desrosiers	P
Éric Giroux	P	Marie-Josée St-Laurent	P
Pascal Lalancette	P	Isabelle Lessard, parent substitut	P

Membres du personnel			
Anne Bérubé, enseignante	P	Jacinthe Bernard, TES	P
Jean-Nicol Cliche, enseignant	P	Catherine Paquette-Chassé, AVSEC	P
Philippe Courtemanche, enseignant	P	Cathy Boudreau, directrice	P
Nadia Dechamplain, enseignante	P		
Isabelle Teisceira, technicienne en loisir	P		

Représentants/es des élèves			
À venir			

Représentant/e de la communauté			
À venir			

- 1. Accueil et mot de bienvenue**
Madame Boudreau souhaite la bienvenue

Prise des présences et vérification du quorum
Le quorum est respecté.
- 2. Élections des officiers :**
Madame Boudreau explique le rôle du président et vice-président et clarifie les responsabilités liées aux membres du conseil d'établissement ainsi que la formation obligatoire à suivre pour tout nouveau mandat.

2.1 **Au poste de président(e) et au poste de vice-président(e)****Au poste de président**

Madame Boudreau demande s'il y a des gens intéressés dans l'assemblée d'occuper le poste de président ou de présidente. Monsieur Alexandre Roger se propose pour le poste de président.

La période d'élection étant terminée, monsieur Alexandre Roger accepte le poste de président.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Giroux appuyé par madame Catherine Paquette-Chassé et résolu d'approuver la candidature de monsieur Alexandre Roger au poste de président.

Au poste de vice-président

Madame Boudreau demande s'il y a des gens intéressés dans l'assemblée d'occuper le poste de vice-président ou vice-présidente. Monsieur Éric Giroux se propose et accepte le poste de vice-président.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Roger, appuyé par madame Marie-Josée St-Laurent et résolu d'approuver la candidature de monsieur Éric Giroux au poste de vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

Parent substitut

Monsieur Alexandre Roger propose la candidature de madame Isabelle Lessard à titre de parent substitut, et est secondé par monsieur Éric Giroux.

APPROUVÉ à l'unanimité

3. **Formulaire de déclaration d'intérêts** 

Le formulaire a été envoyé par courriel aux membres.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** 

Monsieur Alexandre Roger fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter et aucun point n'est à ajouter.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Lalancette, appuyé par monsieur Philippe Courtemanche et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2020** 

Monsieur Roger demande si tout le monde a pris connaissance du document et s'il y a des modifications à apporter.

Question :

Monsieur Giroux souhaite connaître les modifications qui ont été effectuées sur l'affichage des règles de l'école et l'ajout d'un code de conduite pour les cours en ligne qui avait été approuvé au point 6 en juin dernier.

Réponse :

Puisque l'agenda avait déjà été envoyé lors de la rencontre de juin, les changements seront faits cette année. Un code de conduite est en revanche conçu pour les cours à distance lors d'un confinement de groupe.

Question :

À la suite de l'annulation de la cérémonie de fin d'études, est-ce que quelque chose a été fait pour les finissants?

Réponse :

Oui, la remise des diplômes a été faite lors d'un évènement extérieur à l'école. Les élèves étaient invités à mettre une tenue de ville ou de bal et une prise de photo avait lieu sur place. Une œuvre collective, réalisée par une artiste, a été confectionnée.

Malheureusement, le bal devra être annulé, mais il est prévu d'organiser, dès que la santé publique nous le permettra, une cérémonie particulière de retrouvailles.

Commentaire : Bravo!

Il EST PROPOSÉ par Jacinthe Bernard, appuyé par Nadia Dechamplain et **résolu** d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité

6. **Retour sur le procès-verbal de l'assemblée annuelle des parents du 9 septembre 2020**

Puisque le document n'a pas été envoyé aux membres, il est décidé de faire le retour lors de la prochaine rencontre.

7. **Période de questions du public**

Aucun point

CE 20-21-04

8. **Adoption des règles de régie interne, calendrier des réunions** 

Régie interne :

Après discussion, il a été convenu que tant que la situation de pandémie sera présente, les rencontres se tiendront en vidéoconférence. Cependant, il faudra apporter les corrections ci-dessous au document :

- Il est possible d'effectuer la rencontre en vidéoconférence.
- L'envoi des documents sera fait 3 jours précédant la rencontre.

Question :

Madame Marie-Josée St-Laurent demande si la formule vidéoconférence pourrait être ajoutée pour des cas précis tels que tempête, séance extraordinaire?

Réponse :

Il n'y a pas d'objection pour des mesures exceptionnelles d'accepter les rencontres web.

Calendrier

Le calendrier des rencontres doit comporter entre 5 à 10 rencontres annuelles. La direction suggère une alternance entre les mardi et mercredi :

Mardi	Mercredi	Mardi	Mercredi	Mardi	Mercredi	Mardi
27 oct.	25 nov.	19 janv.	17 fév.	13 avril	26 mai	15 juin

À la demande des membres, les changements suivants sont faits :

25 novembre devient le 2 décembre

Et

17 février devient le 24 février.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Roger, appuyé par madame Marie-Josée St-Laurent et **résolu** d'accepter les règles de régie interne et le calendrier des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-21 avec les modifications suggérées.

CE 20-21-05 9.

Demande pour les activités et sorties éducatives et campagne de financement 

Madame Boudreau annonce que le centre de service des navigateurs ne permet aucune sortie avant janvier, les activités se dérouleront donc à l'école. L'information sur chaque activité est donnée et les membres sont invités à faire part de leurs questionnements.

ACTIVITÉS

#1- Visite d'un auteur et création d'un livre pour les élèves de CIM 4 :

Le budget CIM et École inspirante sera mis en contribution.

#2 – Activités d'Halloween :

L'activité suivante est présentée afin que les membres acceptent la modification de la grille horaire.

#3,4,5,6 – Activités sociales FPTA. Groupe 21 :

Metro de Charny, bibliothèque, marche et carte virtuelle.

#7- Conférence sur la santé mentale CIM 4 et 5 :

Dans le cadre du cours d'éthique le but étant de créer des liens positifs.

#8- Villa des jeunes pour les élèves de la FAC :

Recevoir la villa des jeunes afin de discuter de la motivation.

#9 - Planétarium gonflable pro21:

Dans le cadre du cours de sciences.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Paquet Chassé, appuyé par monsieur Alexandre Roger et **résolu** d'approuver les activités et sorties éducatives numéro 1 à 9.

APPROUVÉ à l'unanimité

10. 10.1 **Points d'information**

10.2 **Mot des représentants aux différents comités**

Madame Marie-Josée St-Laurent a assisté à une réunion du comité de parents qui portait sur la présentation des élections. Le vote aura lieu le 5 octobre.

Mot de la direction et des enseignants

Depuis le début de l'année scolaire, nous observons une excellente collaboration des élèves. La direction remercie les membres du personnel pour leur collaboration.

Nous vivons tout de même un enjeu majeur, surtout à l'extérieur de l'école :

La distanciation sociale n'est pas naturelle pour les élèves au quotidien. Dès qu'ils se retrouvent ensemble ou à l'extérieur de l'école, il est très difficile de leur faire respecter les distances. La solution est de garder le plus possible les élèves dans les classes, c'est pourquoi nous débiterons l'offre de récupération qui permettra aux élèves de rester en classe, faire leur devoir et dîner.

Hier, nous sommes passés en zone rouge, ce qui apporte d'autres restrictions. L'offre des activités parascolaires devra être ajustée.

Comme vous le savez déjà, nous avons eu un cas de Covid-19 dans l'école. La santé publique prend en charge rapidement la situation et nous guide dans l'intervention auprès des familles.

Madame Boudreau affiche à l'écran 3 cas de figure de situation ultime :

Élève en quarantaine :

- ✓ Enseignement fourni : travaux, devoirs, notes. (Idéalement un plan de travail pour la semaine ou le cycle)
- ✓ Aucune obligation d'enregistrer le cours ou d'offrir de l'enseignement à distance.
- ✓ Suivi des travaux par l'enseignant.
- ✓ Un enseignant assure un suivi pendant l'absence de l'élève. (Enseignant pivot)
- ✓ Plateforme : Classroom et Écho

Groupe en quarantaine

- ✓ L'enseignant assure l'enseignement à distance auprès du groupe selon l'horaire
- ✓ L'enseignant assure le suivi des travaux de ses élèves par l'intermédiaire de la plateforme choisie.

Enseignant en quarantaine

- ✓ L'enseignant qui est en mesure de travailler donne son cours à distance au groupe qui est encadré par un suppléant.

Nous travaillons un protocole d'urgence qui comprend 6 dimensions soit :

- 1- Plan de gestion
- 2- Plan de communication
- 3- Ressource matérielle et informationnelle
- 4- Service éducatif
- 5- Soutien à nos élèves EHDEA
- 6- Soutien en santé mentale et bien-être (personnel et élèves)

Approbation règlement d'école :

Respecter les mesures sanitaires mises en place dans l'école en lien avec la pandémie de COVID 19 ainsi que les ordonnances de la Santé publique en cas d'apparition de symptômes ou de passation d'un test de dépistage.

Comportement attendu :

L'élève doit respecter les mesures sanitaires mises en place à l'école, soit le port du masque, le lavage des mains, la désinfection des surfaces et la distanciation sociale.

II EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Roger, appuyé par monsieur Éric Giroux et **résolu** d'accepter l'ajout aux règlements de l'école tel qu'envoyé aux membres.

APPROUVÉ à l'unanimité

8. **Affaires diverses**

Il nous manque actuellement des représentants de la communauté pour siéger aux réunions du conseil d'établissement. Les propositions sont les bienvenues!

9. **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est **proposée par monsieur Alexandre Roger**, appuyée par monsieur Pascal Lalancette et résolue que la séance soit levée à 20h19.

Alexandre Roger
Président

Cathy Boudreau,
Directrice